

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire

QUANTOLOGY GROWTH – PART R – CODE ISIN FR0011557974

Cet OPCVM est géré par QUANTOLOGY CAPITAL MANAGEMENT et est soumis au droit français

Objectifs et Politique d'Investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

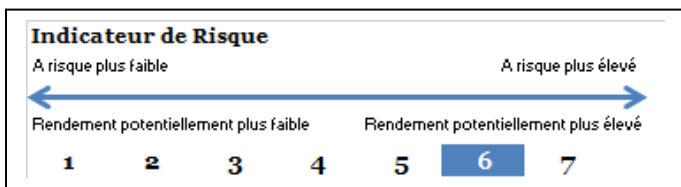
- OPCVM de classification « Actions Internationales », QUANTOLOGY GROWTH Part R est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur des valeurs de croissance forte (« *High Growth* ») cotées sur les marchés internationaux, y compris émergents. Ces valeurs sont sélectionnées de façon discrétionnaire (politique de « *stock-picking* »). Ces valeurs sont des sociétés dont la croissance estimée et/ou historique est forte. La croissance historique ne préjuge pas de la croissance future de la société.
- Le risqué de change de QUANTOLOGY GROWTH Part R n'a pas vocation à être couvert. Toutefois l'équipe de gestion se réserve la possibilité de couvrir partiellement ou totalement le risque de change.
- Au regard du caractère discrétionnaire du portefeuille, la gestion n'est corrélée à aucun indice. Toutefois la performance pourra être comparée a posteriori à celle de l'indice MSCI All Country World Index. Cet indice, utilisé à titre indicatif, est calculé en dollars et dividendes réinvestis par MSCI et converti en euros. Il regroupe les principales capitalisations boursières de 23 pays développés et 23 pays émergents.
- Le fonds est spécialisé dans les sociétés de croissance forte de qualité dites « *High Growth* » cotées sur les cinq continents (Europe, Afrique, Amérique, Asie, Océanie), y compris dans les pays émergents. Les investissements sont réalisés de façon discrétionnaire. Les principaux critères économiques et financiers analysés portent notamment sur la capacité de la société à doubler de taille à horizon 5 ans, son positionnement concurrentiel, la soutenabilité de son avantage concurrentiel, sa capacité d'innovation, ses options de croissance, sa capacité à générer des Flux de Trésorerie Libres positifs, sa structure financière. Les investissements sont réalisés sans contrainte géographique, ni sectorielle et ne cherchent pas à reproduire la performance d'un indice.
- L'exposition au risque actions sera à tout moment maintenue dans une borne de 60% à 200% de l'actif net du fonds, conformément à la définition réglementaire du risque global lié aux contrats financiers.

- Les actifs du fonds sont composés de capitalisations supérieures à 1 Milliard USD. Toutefois le fonds se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 20% de l'actif net dans des capitalisations inférieures à 1 Milliard USD.

Autres informations :

- Le fonds capitalise les revenus encaissés.
- QUANTOLOGY GROWTH part R a la possibilité d'investir jusqu'à de 100% de son actif en produits de taux bénéficiant d'une notation « *Investment Grade* », à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent. Ces investissements seront réalisés en période de mauvaise orientation des marchés actions en vue d'améliorer la régularité des revenus ou pour les besoins de gestion de la liquidité du portefeuille. Dans le cas où le FCP serait investi à hauteur de 100% de son actif en produits de taux, une exposition minimale de 60% aux actions sera maintenue à tout moment via l'exposition l'utilisation de contrats financiers sur indice actions.
- L'OPCVM peut avoir recours à des instruments dérivés, négociés ou non sur des marchés réglementés ou de gré à gré (Options, Futures, swaps de change, Contract for Difference) pour :
 - Couvrir le portefeuille contre le risque de change et également contre le risque action en cas d'anticipation par l'équipe de gestion d'une dégradation de la performance du marché actions.
 - Exposer ponctuellement le portefeuille au risque action lors de mouvements de souscription importants ou en complément des investissements physiques.
- La durée de placement recommandée est de 5 ans.
- La valeur liquidative est quotidienne. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées à 12h00 auprès du centralisateur CACEIS Bank France et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Profil de Risque et de Rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés actions et des produits de taux internationaux. Son profil risque / rendement est fort.

Risque de liquidité : le FCP pouvant être exposé dans la limite maximale de 20% de l'actif net aux sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard USD, il est exposé au risque de liquidité. D'autre part, sur les pays émergents, le volume des titres échangés peut être plus réduit que celui observé sur les pays développés.

Risque de crédit : le FCP pouvant investir sur des obligations cotées publiques ou privées, il est exposé directement à un risque de crédit.

Risque de contrepartie : l'utilisation par le FCP d'instruments financiers de gré à gré et le recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres induit un risque de contrepartie. Les règles de fonctionnement de ces opérations et les mécanismes d'appel de marge et de collatéral qui leur sont attachées répondent aux exigences réglementaires applicables.

Risque lié à l'impact des instruments dérivés : le fonds a la possibilité d'utiliser des instruments dérivés pour couvrir le risque de change et s'exposer au risque actions dans la limite de 100% de son actif net.

Pour des informations supplémentaires sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

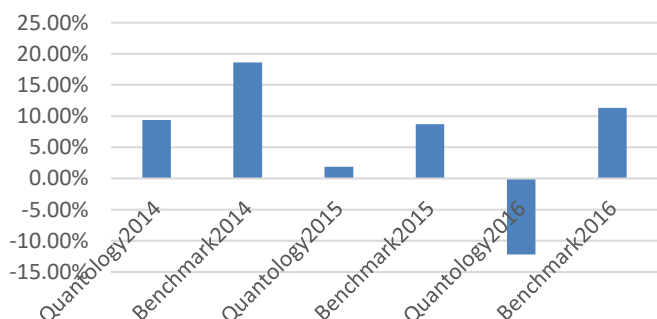
Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3% TTC	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	2,6% TTC	L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais mesurés de l'OPCVM lors de son exercice précédent. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	15% TTC	Applicable à hauteur de 15% TTC maximum de la performance positive nette au-delà de l'indice MSCI All Country World Index converti en euros, calculé dividendes nets réinvestis uniquement si la performance du fonds est positive. Le pourcentage indiqué se fonde sur les commissions de l'exercice précédent, clos le 31 août 2015. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur les frais dans le prospectus disponible sur demande auprès de : QUANTOLOGY CAPITAL MANAGEMENT, 5 avenue Ingres 75016 Paris ou sur le site internet www.quantology-cm.com

Performances passées

Quantology Growth Part R



Les performances présentées ne sont pas constantes dans le temps et ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.

La performance de l'indicateur de référence est calculée dividendes nets réinvestis.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

La part R du fonds QUANTOLOGY GROWTH a été créée le 16/10/2013.

Les performances sont calculées en euros

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est CACEIS Bank

Forme juridique : FCP

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de QUANTOLOGY CAPITAL MANAGEMENT, 5 avenue Ingres 75016 Paris. D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La valeur liquidative, la politique de rémunération ainsi que le prospectus sont disponibles auprès de la société de gestion et sur le site internet www.quantology-cm.com. Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.

Selon votre régime fiscal les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de QUANTOLOGY CAPITAL MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. QUANTOLOGY CAPITAL MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'AMF (GP 13000028)

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 août 2017.